

# PROMOPHARM S.A.

Société de Promotion Pharmaceutique  
du Maghreb

T (+212) 5 22 96 45 43/67  
F (+212) 5 22 96 45 68  
ZI du Sahel - Rue N°7 - BP 96/97  
26400 Had Soualem - Maroc

hikma.

**SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB**  
**Société Anonyme au capital de 100.000.000 de DH**  
**Siège Social : Z.I du Sahel – Rue n° 7-B.P. 96/97 – 26 400 Had Soualem, Province de Berrechid**  
**RC : 1513**



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 juin 2026

### Statuant sur l'exercice 2025

L'An Deux Mille Vingt Six, et le 25 Juin à 10h20, les actionnaires de la société de Promotion Pharmaceutique du Maghreb, par abréviation « **PROMOPHARM** » se sont réunis par visioconférence en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation du conseil d'administration parue sur le site « Medias24 » en date du 18 mai 2026 et avis complémentaire publiée en date du 8 juin 2026.

Monsieur **Eyad ABUAWAD**, en sa qualité d'actionnaire et président du conseil d'administration préside l'Assemblée.

Monsieur **Abdelali LAHCEN** est désigné comme Secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président rappelle que conformément à la législation en vigueur et les conditions de participation énoncées dans l'avis de convocation à l'Assemblée Générale, aucun formulaire de vote à distance n'a été transmis au siège de Promopharm.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée véritable par les membres du bureau, que **5 actionnaires** possédant ensemble **941196 actions (soit 94, 11 %)** sont présents ou représentés et que, l'Assemblée réunissant ainsi plus du quart du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire, tel que prévu dans les statuts de la Société.

Les documents ci-dessous mentionnés sont mis à la disposition de l'Assemblée :

1. Les statuts de la Société.
2. Les documents relatifs à la convocation.
3. Le texte des projets de résolutions.
4. La liste des administrateurs.
5. L'inventaire de l'Actif, du Passif et les états de synthèse de l'exercice écoulé.
6. Le rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2025.
7. Le rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice 2025.
8. La liste des actionnaires
9. La feuille de présence signée par les actionnaires présents ou représentés.
10. Les pouvoirs des actionnaires représentés.

# PROMOPHARM S.A.

Société de Promotion Pharmaceutique  
du Maghreb

T (+212) 5 22 96 45 43/67  
F (+212) 5 22 96 45 68  
ZI du Sahel - Rue N°7 - BP 96/97  
26400 Had Soualem - Maroc

hikma.

Monsieur le Président rappelle que l'inventaire, le bilan, le compte des produits et charges, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes et tous les documents devant être communiqués à l'Assemblée, en application de l'article 141 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, ont été tenus à la disposition des actionnaires les quinze (15) jours qui ont précédé la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle aux actionnaires présents ou représentés qu'ils ont été convoqués afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. **Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2025 ;**
2. **Lecture et approbation du Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2025 ;**
3. **Lecture et approbation du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;**
4. **Lecture et approbation des comptes et opérations de l'exercice 2025 ;**
5. **Quitus aux Administrateurs et Commissaires aux Comptes ;**
6. **Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;**
7. **Fixation d'une somme annuelle à allouer aux Membres du Conseil d'Administrateur à titre de jetons de présence ;**
8. **Pouvoir pour formalités légales.**

Après lecture du rapport de gestion concernant l'exercice 2025 ainsi que tous les autres points inscrits à l'ordre du jour, diverses observations sont échangées et personnes ne demandant la parole, Monsieur le Président a mis aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

## PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du **rapport de gestion** du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025, l'approuve dans toutes les parties et sans réserve.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du **rapport général des Commissaires aux Comptes** sur l'exercice 2025, les approuve dans toutes les parties et sans réserve.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du **rapport spécial des Commissaires aux Comptes** relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi N° 17-95, en prend acte et en approuve les termes et conventions qui y sont mentionnées.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**PROMOPHARM S.A.**Société de Promotion Pharmaceutique  
du MaghrebT (+212) 5 22 96 45 43/67  
F (+212) 5 22 96 45 68  
ZI du Sahel - Rue N°7 - BP 96/97  
26400 Had Soualem - Maroc**hikma.****QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Comité d'Audit sur le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers, l'approuve dans toutes les parties et sans réserve.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de **59 914 634,13 dirhams**.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale donne quitus, définitif et sans réserve, aux Administrateurs et Commissaires aux Comptes de leurs gestions au titre de l'exercice 2025.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter comme suit les résultats de l'exercice 2025 :

• Résultat Net de l'exercice	59 914 634,13 dirhams
• Affectation à la réserve légale	00,00 dirhams
• Affectation en report à nouveau	29 914 634,13 dirhams
• Distribution de Dividendes brut (30 DHS par action)	30.000.000,00 dirhams

Compte tenu de cette affectation des résultats au titre de l'exercice 2025, la situation nette de la société sera déclinée comme suit :

• Capital social	100.000.000,00 dirhams
• Réserve légale	10.000.000,00 dirhams
• Réserve d'investissement	00,00 dirhams
• Autres réserves	56 757 190,98 dirhams
• Report à nouveau	394 083 195,01 dirhams

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur et ce à compter du **20 septembre 2026**.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

# PROMOPHARM S.A.

Société de Promotion Pharmaceutique  
du Maghreb

T (+212) 5 22 96 45 43/67  
F (+212) 5 22 96 45 68  
ZI du Sahel - Rue N°7 - BP 96/97  
26400 Had Soualem - Maroc

hikma.

## HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, fixe à **584.904,75**

**dirhams** la somme annuelle brute à allouer pour l'année 2025, à titre de jetons de présence, aux membres du Conseil d'administration en fonction au 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale laisse au Conseil d'administration le soin de répartir cette somme entre lesdits Membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales et/ou administratives et tous dépôts et formalités de publicité prévus par la législation en vigueur.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

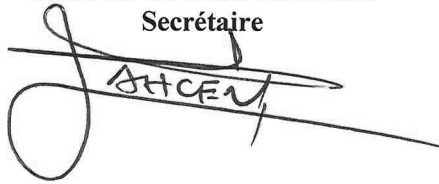
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **10h53**

Considérant ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et le Secrétaire.

Monsieur **Eyad ABUAWAD**  
Président




Monsieur **Abdelali LAHCEN**  
Secrétaire



Pour Légalisation de signature  
MM: *Abdelali Lahcen* *Eyad Abuawad*  
Opposé ci-contre en notre présence  
dans leur Identification.  
C.R SOUALEM TRIFA, Le : ..... S.M.  
Le Président *Eyad Abuawad* C.R de

عبد الطيف الأوصلي  
المكلف بتصحيح الامضاء  
بالتفويض

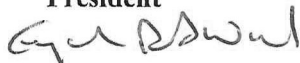
03 JUL 2026

DocuSigned by:  
  
42F74C36D00E478...

**PROMOPHARM S.A.**Société de Promotion Pharmaceutique  
du MaghrebT (+212) 5 22 96 45 43/67  
F (+212) 5 22 96 45 68  
ZI du Sahel - Rue N°7 - BP 96/97  
26400 Had Soualem - Maroc**hikma.****ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUI 2026**  
**Résultat des Votes**

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie, par visioconférence, le 25 juin 2026 détiennent **941.196** actions, soit **94,11%** du capital social et des droits de vote de la Société (chaque action représentant une voix).

Résolution	Objet	Pour		Contre		Abstention		Résultat des Votes
		Voix	% des voix	Voix	% des voix	Voix	% des voix	
<b>1</b>	Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2025 ;	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>2</b>	Lecture et approbation du Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2025 ;	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>3</b>	Prise d'acte de la nouvelle composition du Conseil d'administrateur.	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>4</b>	Lecture et approbation du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>5</b>	Lecture et approbation des comptes et opérations de l'exercice 2025	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>6</b>	Quitus aux Administrateurs et Commissaires aux Comptes ;	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>7</b>	Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>8</b>	Fixation d'une somme annuelle à allouer aux Membres du Conseil d'Administrateur à titre de jetons de présence ;	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité
<b>9</b>	Pouvoir pour formalités légales.	941.196	94,11%	0	0%	0	0%	Approuvée à l'unanimité

Monsieur **Eyad ABUAWAD**  
PrésidentProcès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2026  
Résultat des votesMonsieur **Abdelali LAHCEN**  
Secrétaire